

Sommaire

Le mot du président

Prix 2007

Activités de la Société :

- *Sentinelles (par Philippe Weckel)*
- *Recherche en droit international (par Frédérique Coulée)*
- *colloque de Nanterre : programme prévisionnel*

Mot du trésorier

Mot du secrétaire général

Agenda

- *Prix de la Société, date limite de candidature auprès du secrétaire général pour la prochaine campagne : 31 décembre 2007 pour les thèses soutenues en 2007*

- *Prochain colloque annuel de la SFDI : Nanterre, les 7-8-9 juin 2007*

- *Publications à venir : actes du colloque de Grenoble ; actes de la journée d'études franco-allemande de Nice ; nouvel annuaire des membres*

Appel à cotisation

L'appel à cotisation pour 2007 est annexé à la présente lettre d'information (page 4)

Le mot du président

Votre Société se porte bien dans l'ensemble. Nous tenons à peu près le rythme de croisière décidé par nos assemblées et notre conseil malgré les charges accrues.

Le colloque de Grenoble a été un franc succès de l'avis de la plupart des participants. Théodore Christakis et les organisateurs ont réussi à trouver le juste équilibre entre qualité scientifique des travaux, animation des débats en atelier et participation de nos doctorants à nos réflexions. Le volume correspondant est prêt grâce à la diligence des contributeurs et des Editions Pedone. Il sera disponible lors de notre prochain colloque.

Le colloque de Nanterre sur la Responsabilité de protéger, organisé par Alain Pellet et Sandra Szurek, s'annonce bien. On connaît l'importance de la contribution canadienne dans l'émergence du concept. Aussi le colloque a-t-il été l'occasion de nouer un fructueux contact avec l'Organisation internationale de la Francophonie, qui s'intéresse à nos travaux et les suivra de près.

La rencontre franco-allemande biennale s'est tenue à Nice sur le thème de la diversité culturelle dans le droit international. Organisée par Philippe Weckel et Jean-Marc Thouvenin du côté français, par Christian Tomuschat du côté allemand, elle a été précédée d'une rencontre entre jeunes chercheurs allemands et français. Souhaitons que cette initiative se développe et que les liens ainsi créés se renforcent. Les Actes de la rencontre seront publiés par les Editions Pedone comme il se doit.

Notre site internet s'étoffe d'année en année. Sentinelle devient une chronique indispensable pour tout

chercheur et enseignant en droit international. Le volume d'archives disponible en fait un véritable trésor de droit contemporain, que nous devons à l'énergie inlassable de Philippe Weckel et de son équipe de jeunes chercheurs. Notre fichier thèses prend consistance. En revanche, nous avons du mal à présenter la carte de France du droit international. Je lance un appel à nos collègues des unités d'enseignement et des centres de recherche. Cet instrument est le vôtre. C'est à vous de le faire vivre et de promouvoir par ce biais l'enseignement et la recherche dans vos secteurs respectifs. Frédérique Coulée, qui vous en parle ici, met la page à votre disposition. A vous de l'animer !

Yann Kerbrat et Payam Sharjerdi ont accepté de suivre et de promouvoir la présence de notre discipline sur la toile. Nous avons eu un entretien approfondi à la Bibliothèque nationale de France avec le Président Jeanneney et ses collaborateurs. La B.N.F. compte mettre en ligne les principales richesses de la littérature juridique francophone hors droit. Nous la conseillerons dans ses choix. Par ailleurs, la B.N.F. rassemble les éditeurs scientifiques dans le cadre du projet Cairn, afin de mettre en ligne les principales revues. Là encore, nous allons les aider pour notre secteur. Enfin, nous avons le projet d'un guide des ressources juridiques francophones de droit international disponibles sur la toile. Les collègues qui sont intéressés par ces questions sont priés de se mettre en rapport avec Yann Kerbrat (yann.kerbrat@cegetel.net), car nous avons besoin d'étoffer notre équipe. Nous sortirons bientôt une nouvelle édition de l'annuaire des membres de la société, instrument de travail indispensable. Je me dois de vous

signaler à ce propos une préoccupation majeure. Les frais d'expédition de nos publications explosent depuis ces dernières années et mettent notre équilibre financier en péril. La charge des envois postaux devient insupportable et obère nos possibilités d'action dans les domaines nouveaux qui s'ouvrent à nous. Nous serons amenés à vous faire des propositions à ce sujet dans les mois à venir.

C'est l'occasion de remercier tous les bénévoles qui se dévouent pour notre société : Hervé Ascensio et les membres de notre bureau, bien entendu, mais encore les membres du conseil qui ont accepté de prendre des responsabilités ; les collègues qui apportent une contribution précieuse ; les doctorants qui animent notre section « jeunes ». Grâce à vous tous, notre société tient une place honorable parmi les sociétés de droit international en Europe et dans le monde. Fidèle à nos statuts, elle continue de favoriser l'étude et le progrès du droit international.

Jean-Pierre Cot

Prix 2007

La composition des commissions d'attribution des prix 2007 de la SFDI (travaux de l'année 2006) est la suivante :

- prix Suzanne Bastid : MM. Jean Combacau, professeur à l'Université Panthéon-Assas Paris II, Olivier Corten, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, et Mme Evelyne Lagrange, professeure à l'Université de Rennes I.

- prix Jacques Mourgeon : Mme Geneviève Bastid-Burdeau, professeure à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, et MM. Vincent Coussirat-Coustère, professeur à l'Université Lille II, et Olivier de Frouville, professeur à l'Université de Montpellier I.

Le prix sera décerné, comme à l'accoutumée, lors du dîner de gala de notre colloque annuel.

Le calendrier des prix fonctionne désormais sur la base de l'année civile. Pour les thèses soutenues en 2007, la candidature devra être adressée au secrétaire général à partir du mois de novembre 2007 et avant le 31 décembre 2007.

Activités de la Société pour 2007

Sentinelle

Sentinelle poursuit sur sa lancée et devrait franchir le cap du 100^{ème} numéro au milieu du mois de mars 2007. L'équipe s'est étoffée et diversifiée. La présentation a évolué. Le public demeure fidèle (500 personnes en moyenne par semaine) et l'équipe est toujours au rendez-vous hebdomadaire. La Sentinelle ne baisse pas la garde. Toutefois, plusieurs domaines du droit international sont encore mal couverts. Un effort vers la dimension régionale et la pratique nationale est attendu.

Pour que ce service puisse être amélioré, faire face au renouvellement de l'équipe et soulager ses membres, l'adhésion de nouveaux jeunes spécialistes est indispensable. Les candidatures sont les bienvenues. Ce travail apporte une ouverture à la pratique particulièrement précieuse pour ces jeunes spécialistes.

Philippe Weckel

Recherche en droit international

La Société française pour le droit international dispose désormais d'un fichier des thèses soutenues étoffé. Une simple consultation de son site permet de se faire une idée des sujets traités depuis l'année 2005. Plusieurs dizaines de thèses sont en effet répertoriées et les jeunes docteurs ont parfois communiqué une fiche comportant des informations sur leur thèse et un résumé. Les nouveaux docteurs qui le souhaitent peuvent, à leur tour, assurer une première publicité à leur recherche en remplissant le questionnaire qu'ils trouveront sur le site de la Société et en le renvoyant à l'adresse électronique suivante [secretairadjointe@sfdi.org] pour diffusion sur le site. Les thèses répertoriées ont été soutenues dans les domaines du droit international public et des relations internationales. Des thèses relatives à l'Union européenne, qui soulèvent des questions intéressantes, ont été intégrées à l'internationaliste, ont été intégrées au fichier. De grandes tendances

sont à constater concernant les sujets traités. A côté de thèses abordant des sujets classiques en lien avec la théorie de l'Etat ou le droit des sources internationales, des thèses plus spécialisées ont été soutenues en nombre significatif dans les domaines de la protection internationale des droits de l'homme, des juridictions internationales et spécialement de la justice pénale internationale, ou encore du droit de l'OMC. Cette tendance devrait se confirmer dans les années qui viennent, comme le laisse penser la consultation du fichier des thèses en préparation. Ce dernier est lui aussi établi sur une base volontaire et ceux qui le souhaitent peuvent remplir la fiche-type qu'ils trouveront sur le site de la Société et la renvoyer à l'adresse électronique ci-dessus indiquée. Gageons qu'au cours de l'année 2007, les jeunes chercheurs continueront à avoir le souci de donner un premier aperçu de leurs travaux en cours ou achevés et qu'ils utiliseront, comme nous le leur proposons, le site de la Société à cette fin.

Frédérique Coulée

Colloque de Nanterre

Organisé par les professeurs Alain Pellet et Sandra Szurek, le prochain colloque annuel de la Société se tiendra à l'Université Paris X - Nanterre les 7, 8 et 9 juin 2007. Le thème retenu est « La responsabilité de protéger ». Le programme prévisionnel est reproduit ci-après.

Un appel à contribution a été lancé en septembre 2006 sur le site de la Société, à l'intention des jeunes chercheurs, pour la participation aux ateliers. 19 projets ont été déposés dans les délais. La procédure de sélection est achevée.

1^{ère} demi-journée (jeudi 7 juin 2007, après-midi) : Le concept de la responsabilité de protéger (responsabilité de protéger et souveraineté de l'Etat)

(sous la présidence de M. Bettati, prof. Paris II)

14h30 : allocutions de bienvenue

14h50 : communication – La genèse d'une idée (J.-M. Thouvenin, prof. Paris X-Nanterre)

15h10 : rapport – La responsabilité de protéger : remise en cause ou

corollaire de la souveraineté ? (membres du CEDIN, présenté par P. Daillier, prof. Paris X-Nanterre)
15h45 : discussion
17h : table-ronde – La responsabilité de protéger face aux pandémies (sous la présidence de M. Gian Luca Burci, conseiller juridique de l'OMS).

2^{ème} demi-journée (vendredi 8 juin, matin) : « responsabilité » ou devoir de protéger ?

(sous la présidence de M. Giorgio Gaja, prof. Florence et membre CDI)
9h30 : rapport – Responsabilité de protéger, nature de l'obligation et constitution du manquement (S. Szurek, prof. Paris X-Nanterre)
10h : discussion
11h : ateliers :
- atelier 1 : Les manquements à la responsabilité de protéger face aux catastrophes naturelles (sous la présidence de L. Boisson de Chazournes, prof. Genève)
- atelier 2 : Les manquements à la responsabilité de protéger, les exemples du Rwanda et du Darfour (sous la présidence de M. Sassoli, prof. Genève)
- atelier 3 : Les victimes et les manquements à la responsabilité de protéger (sous la présidence d'O. de Frouville, prof. Montpellier I).

3^{ème} demi-journée (vendredi 8 juin, après-midi)

14h : rapport sur les travaux des ateliers
15h : assemblée générale de la SFDI

4^{ème} demi-journée (samedi 9 juin, matin) : Les réactions de la communauté internationale aux manquements à la responsabilité de protéger.

9h30 : communication – La communauté internationale et les réponses curatives : responsabilité de protéger et reconstruction de l'Etat (Y. Daudet, prof. Paris I)
9h50 : communication – Opérations de protection et opérations de maintien de la paix (P. d'Argent, prof. Univ. cath. Louvain)
10h10 : table-ronde – La communauté internationale et les réactions coercitives : responsabilité de protéger et principe de l'interdiction du recours à la force (sous la présidence d'A. Pellet, prof. Paris X et membre CDI).
11h20 : discussion

12h30 : En guise de conclusion – La responsabilité de protéger et la réforme des Nations Unies (J.-M. Guéhenno, secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix).

[N.B. : un programme détaillé figurera sur le site de la Société au moment de l'ouverture des inscriptions – avril 2007]

Le mot du trésorier

2005 a été le premier exercice d'application des règles comptables par la SFDI. Le bilan a fait apparaître un excédent net de 5206 euros. L'organisation du colloque franco-allemand a fortement pesé sur les résultats de l'exercice 2006 qui devraient être nettement moins favorables. L'absence de subventions impose une charge très lourde à la SFDI. Toutefois la manifestation est organisée tous les quatre ans en France et, dans une perspective pluriannuelle, cette charge semble acceptable.

Le paiement en ligne est désormais opérationnel, même s'il doit encore faire l'objet de quelques améliorations. Le procédé devrait faciliter l'acquittement de leurs obligations par les membres résidant à l'étranger. Il a néanmoins un coût pour la Société.

La cotisation est maintenue au même montant que les années précédentes (70 euros pour les membres ordinaires). Or les envois postaux des ouvrages aux membres augmentent fortement en nombre alors que les tarifs postaux s'emballent. Il faudra envisager une participation financière des membres à ces frais postaux pour les encourager à prendre leurs ouvrages auprès de l'éditeur. Au demeurant la cotisation est inchangée depuis de nombreuses années. Le montant actuel a été fixé à une époque où les membres ne recevaient qu'un seul ouvrage par an.

Philippe Weckel

Mot du secrétaire général

Les adhésions à la Société sont restées nombreuses en 2006 : 13 membres actifs et 18 membres étudiants. L'implication des membres étudiants dans les activités de l'association est à souligner, que ce soit par leur participation aux

rencontres franco-allemandes ou par les candidatures aux ateliers du colloque annuel de la Société. Ils peuvent également prendre contact avec les responsables de « leur » section (section « jeunes chercheurs », avec des correspondants par zone géographique), via la page qui leur est réservée sur le site de la SFDI.

Le colloque de Nanterre sera l'occasion de remettre aux membres le nouvel annuaire de la SFDI. En raison de la proximité de l'échéance, il n'était guère utile de reproduire la liste des nouveaux membres dans cette lettre d'information. Cela permet d'en réduire quelque peu le format et de limiter d'autant les frais postaux – pour les membres qui continuent à recevoir cette lettre par courrier postal.

Il convient de rappeler que la mise à jour scrupuleuse des coordonnées est nécessaire à l'envoi des ouvrages par les Editions Pedone, qui recourent de plus en plus souvent à un courriel annonçant l'envoi afin d'assurer le suivi des acheminements postaux. Conformément à la résolution présentée lors de la dernière assemblée générale, le retrait direct des ouvrages auprès des Editions Pedone reste de principe pour les membres résidant en région parisienne. Sans doute conviendra-t-il de revenir sur ces questions lors de la prochaine assemblée générale, prévue comme à l'accoutumée le vendredi après-midi dans le lieu même de notre colloque.

Hervé Ascensio

Nice, le 28 février 2007

Appel de cotisation pour 2007

Chère Collègue, Cher Collègue,

Comme les années précédentes, la cotisation s'élève à 70 euros (105 euros pour un couple ; 32 ou 8 euros pour les membres étudiants).

Pour régler votre cotisation ou verser un don :

le paiement en ligne est désormais opérationnel sur le site de la Société (www.sfdi.org)

il vous est possible d'adresser un chèque postal ou bancaire tiré sur un établissement français, libellé à l'ordre de la S.F.D.I. en me l'envoyant (Villa Casablanca, 48 Chemin des Salles, 06 800 Cagnes-sur-Mer) ;

ou bien d'effectuer un virement bancaire sans frais pour le destinataire, auprès de notre banque :

BNP Paribas, agence de La Muette
5 rue de la Pompe, 75116 Paris
Compte n° 30004-00364-0000287333 8-14
IBAN : FR76 3000 4003 6400 0028 7333 814
SWIFT : BNP AFR PPP KL

N'oubliez pas de préciser votre identité sur le bordereau.

Le prochain rappel des cotisations (2005 et 2006 et 2007) sera adressé aux membres en avril 2007. N'hésitez pas à me contacter pour connaître l'état de votre compte auprès de la S.F.D.I. (tresorier@sfdi.org ou 08.71.25.00.37).

En vous remerciant par avance, je vous prie de croire, chère Collègue, cher Collègue, à l'expression de mes salutations distinguées.

Philippe Weckel